



## Synthèse des questions – réponses à l’issue des présentations

### Version courte

La session questions-réponses a abordé plusieurs thèmes clés liés à l’interaction entre l’intelligence artificielle (IA) et les citoyens :

#### **Gouvernance des données : la base**

Les deux intervenants ont défini la gouvernance des données comme fondamentale pour établir la confiance des citoyens et assurer une utilisation centrée sur l’être humain, digne de confiance, éthique et efficace des technologies de l’IA.

La gouvernance des données émerge comme un élément crucial dans le contexte de l’intelligence artificielle et de la souveraineté numérique. Les intervenants ont souligné l’importance d’une réflexion stratégique sur la gestion des données, mettant l’accent sur la nécessité de définir des standards communs pour éviter la création de silos d’information.

Ils ont aussi insisté sur le fait que la gouvernance des données doit précéder les choix technologiques, comparant cette approche à la construction d’une maison où la structure doit être planifiée avant de décider de la décoration intérieure. Au niveau de l’État, les participants ont évoqué les travaux en cours entre les cantons latins sur le cadre du cloud, soulignant l’importance d’une approche coordonnée de la gouvernance des données au niveau régional.

#### **Éducation et littératie des données**

L’importance de former les citoyens, en particulier les jeunes, à l’IA et au préalable à la littératie des données a été mise en avant. Les intervenants ont plaidé pour une intégration précoce de ces compétences dans le système éducatif, dès l’école enfantine. Des initiatives sont en cours pour former les enseignants et expérimenter l’utilisation de l’IA en classe.

#### **Impact culturel et sociétal de l’IA**

Les participants ont discuté de l’influence potentielle des grands modèles de langage, principalement développés hors de Suisse et d’Europe sur la culture locale. Les intervenants ont souligné l’importance de l’usage et de la finalité de ces technologies, plutôt que leur origine. Des initiatives locales pour soutenir la création numérique ont été mentionnées comme contrepoids.

#### **Qualité des données et droit à l’oubli**

La qualité des données utilisées par l'IA et le droit à l'oubli ont été abordés. Les intervenants ont insisté sur l'importance de l'adéquation des données à leur usage prévu. La complexité du droit à l'oubli, notamment face aux acteurs privés, a été soulignée, mettant en lumière les défis juridiques et techniques associés.